



N° 120

MAE/SG/SBS/CO/21

Abidjan, le

25 Mars 2021

COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République de l'Inde en Côte d'Ivoire informe que le Conseil Indien pour les Relations Culturelles (ICCR) offre à la Côte d'Ivoire, sept (07) bourses d'études en Licence, Master et Doctorat dans les universités et instituts indiens au titre de l'année académique 2021-2022.

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants ivoiriens remplissant les conditions suivantes :

- réunir tous les documents requis par les universités et les certificats mentionnés dans le formulaire de candidature téléchargeable sur le lien <http://a2ascholarships.iccr.gov.in>;
- avoir une bonne maîtrise de l'Anglais ;
- être en bon état de santé ;
- être âgé de 18 à 30 ans pour la Licence et le Master et de moins de 45 ans pour le Doctorat.

La bourse couvre les frais de scolarité, le billet d'avion aller-retour, l'allocation de subsistance, les frais d'hébergement ainsi que tous autres frais obligatoires.

Les informations complémentaires sont disponibles sur le lien suivant: www.a2ascholarships.iccr.gov.in.

Le dépôt physique des dossiers de candidature se fait auprès de l'Ambassade de l'Inde à Abidjan au plus tard le 30 avril 2021.



Le Secrétaire Général

ALBERT KOUSSIBOU
Ambassadeur